

A envoyer avec la cotisation à

Mail : ad.aclille@gmail.com

Action&DémocratieCFE-CGC - Sylvie Vinsard
 48 rue Gabriel Fauré 59130 Lambersart

Site Académique : ad-aclille.fr

Déjà adhérent 2018/2019 *Syndicalisation nouvelle*

Madame Monsieur

NOM Prénom Date de naissance | | | | | | | | | |

Adresse

Code postal Ville

Téléphone Mail de contact

Académie de

Situation PLP Certifié Agrégé PE CPE Contractuel Agent
 Autres

Discipline Échelon Depuis le | | | | | | | | | |

Classe normale Hors classe Classe exceptionnelle

Temps Plein Temps Partiel heures Autre

Établissement Ville

Date | | | | | | Signature

Pourquoi se syndiquer à Action & Démocratie ?

- Parce que nous sommes des cadres et devons être représentés et défendus en tant que tels ;
- Parce que nous sommes un syndicat autonome et indépendant ;
- Parce que vous pouvez compter sur une équipe soudée autour du Secrétariat et du Bureau National pour défendre vos intérêts ;
- Parce que nous avons fait nos preuves, tant en matière de compétence syndicale que dans nos interventions ;
- Parce que A&D est un syndicat de proximité qui privilégie l'accompagnement de votre carrière.

ACTION & DÉMOCRATIE CFE-CGC - Rassemblement des Syndicats de l'Éducation et des Services Publics

- Représenté au Conseil supérieur de l'éducation
- Représenté au Conseil Commun de la Fonction Publique CCFP
- Représenté au Conseil Supérieur de la Fonction Publique d'État CSFP (recours disciplinaire sur les réformes)
- Représenté au CIAS Comité Interministériel d'Action Sociale

A&D SYNDICAT NATIONAL
ENSEIGNEMENT GENERAL TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL
PREMIER DEGRE - SECOND DEGRE - IUT - GIP- CROUS

Comment régler votre cotisation ?

- **Par chèque à l'ordre d'Action & Démocratie ;** chèque unique ou 3 chèques au tarif ci-contre, prélevés mensuellement ;
- **Par prélèvement automatique, en 1 ou 3 fois** (réduction de 10% de votre cotisation) ; téléchargez le formulaire de prélèvement automatique sur www.actionetdemocratie.com

Si règlement avant le 30 septembre de l'année en cours, réduction de 10% sur le tarif ci-contre.
Non cumulable avec les 10% du prélèvement Auto

PLP, Certifié, Agrégé, PE, CPE, Classe normale			PLP, Certifié, Agrégé, PE, CPE, Hors classe			PLP, Certifié, Agrégé, PE, CPE, Classe exceptionnelle		
échelon	Montant	Coût après déduction fiscale	échelon	Montant	Coût après déduction fiscale	échelon	Montant	Coût après déduction fiscale
1	88	30	1	164	54	1	196	65
2	118	40	2	176	58	2/ HeA1	206	69
3	123	41	3	186	62	3/ HeA2	217	72
4	130	44	4 / HeA1	201	67	4/ HeA2	233	78
5	135	45	5/ HeA2	213	71	5/ HeB1	250	83
6	143	48	6/ HeA3	224	74	6/ HeB2	260	87
7	150	51	Contractuels	60	22	7/ HeB3	273	91
8	158	53	Sans solde	20	6	Temps partiel	Cotisation au prorata (ex : 15/18 de la cotisation de l'échelon)	
9	168	57	Retraités	85	29			
10	180	61	Stagiaires et MA	88	30	Mi-temps ; Mi-temps thérapeutique Congé de formation. Longue maladie	Demi-cotisation de l'échelon	
11	192	65	GIP Titulaires	143	48			
			Administratifs A, B, C	110-80-60	36-27-20			



ACTION et DÉMOCRATIE CFE CGC ACADÉMIE DE LILLE

*Enseignement professionnel, général,
technologique, de CPE et d'Agents*



Cher (e) collègue et ami (e)

Comme nous vous l'avions promis, grâce à votre vote aux Elections Professionnelles du 6 Décembre 2018 et pour le plus grand désespoir de nos détracteurs, **nous avons confirmé notre place de leader académique en CAPA et CCP :**

- **n°1 avec 8 élus chez les PLP avec Stéphane Avril, Mélika Dierendonck, Julie Kielbasiewicz, Franck Lyoen, Laurence Potier, Muriel Vandeville, Sylvie Vinsard et Farid Yahiaoui**
- **n°1 à la CCP des contractuels 4 représentants avec Renelde Lavallée, Alexia Forgez, Zineb Hadj-Aissa et Dany Luc soutenus par Jean-Louis Szatkowski**
- **n° 3 chez les CPE : Christophe Cabre et Lydie Ducron**
- **pour les Professeurs des Ecoles Georges Leruste et Matthieu Skrzypczak**
- **au Conseil d'Ecole de l'ESPE Nord de France pour les stagiaires et étudiants avec Julie Kielbasiewicz**
- **Le seul syndicat représentatif aux commissions de réformes départementales pour les PLP avec Mélika Dierendonck et Laurence Potier pour le Nord et Muriel Vandeville, Farid Yahiaoui, Laurence Deplanque, Laure Le Joseph pour le Pas de Calais**

Nous sommes bien évidemment présents aussi au niveau national

- **Présents au Conseil Commun de la Fonction Publique ainsi qu'au Conseil Supérieur de la Fonction Publique d'Etat (*recours disciplinaire, avis sur les réformes*)**
- **Représentés avec Michel Paillard au Conseil Inter-Ministériel d'Action Sociale**

Nous sommes fiers de notre indépendance syndicale et nous sommes autonomes en termes de syndicalisation et de fonctionnement.

Encore Merci de votre fidélité dans votre syndicat. Toute somme versée à notre organisation avant le 31 décembre 2019, sera déductible des impôts sur la base de 66% du montant voire même en crédit d'impôts pour les collègues non imposables.

A plusieurs nous sommes plus forts
Un grand MERCI pour les 1321 voix au CTA de Lille
lors des élections professionnelles du 29 nov au 6 déc 2018

Nous restons à ton écoute et à ta disposition pour tout problème.
Bien amicalement, le Bureau Académique.

Sylvie Vinsard pour le Bureau Académique